GUIDE DU SPORT TRANSFRONTALIER

Sport Zéro Frontière





SOMMAIRE





Le Centre de Ressources du Sport Transfrontalier

Vers un 'Sport Zero Frontières'

LE CENTRE

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) du Grand Est a créé en janvier 2022 le premier Centre de Ressources du Sport Transfrontalier en France. Ce Centre est placé sous la responsabilité de Mélisande Beckmann.

SES MISSIONS

- Promouvoir la bonne entente transfrontalière par le sport
- Donner vie à de nouveaux partenariats transfrontaliers et pérenniser des partenariats existants
- Accompagner les acteurs du sport dans leurs projets transfrontaliers
- Guider les futurs porteurs de projet vers les sources de financement les plus adaptées
- Représenter le mouvement sportif du Grand Est au sein d'instances transfrontalières
- Conseiller et assister les acteurs sportifs en cas de problème lié à la pratique transfrontalière
- S'inscrire dans une dynamique européenne



Introduction

Parlez-vous transfrontalier?

LE TRANSFRONTALIER

Selon le *Larousse*, on définit comme transfrontalier ce qui:

- concerne le franchissement d'une frontière, les relations entre pays de part et d'autre d'une frontière
- concerne les espaces proches d'une frontière entre des États voisins

LE TRANSFRONTALIER DANS LE GRAND EST

Le Grand Est est une région exceptionnelle sur le plan transfrontalier. En effet, elle partage plus de 700 km de frontières avec 4 pays différents: l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg et la Belgique.

LE TRANSFRONTALIER ET LE SPORT

S'il est avéré que sur le plan économique, politique et interculturel, franchir les frontières est un atout pour les régions et les individus concernés, le sport a lui aussi un rôle à jouer et des avantages à tirer du transfrontalier. Une telle richesse géographique représente une opportunité pour les clubs, ligues, comités et organisations du sport qui souhaiteraient rencontrer leurs voisins de l'autre côté de la frontière, et entreprendre des projets bilatéraux, voire trilatéraux ou tout simplement, internationaux.

(voir "Pourquoi faire du transfrontalier?", p.18)



Pourquoi faire du transfrontalier?

Que vous soyez un club, une ligue, un comité régional ou un athlète, vous avez tout à gagner à vous engager dans le transfrontalier!

UN ÉCHANGE OU UN PROJET TRANSFRONTALIER, C'EST :

Gagner en expérience et en compétences

En apprenant de nouvelles méthodes et en partageant des connaissances

Créer de nouveaux partenariats, ou pérenniser des partenariats existants

Et ainsi participer à l'établissement de relations et d'échanges à long terme

Mieux connaître son voisin

En pratiquant des activités communes afin de connaître les spécificités et les points communs de nos pratiques sportives

Organiser des évènements et compétitions transfrontaliers

Tels que des championnats transfrontaliers, des courses traversant les frontières, des tournois, des matchs amicaux....

• Elargir votre offre de services sportifs

À un nouveau public venant de l'autre côté de la frontière et/ou à des activités pour vos membres qui traversent les frontières

Partager des infrastructures

Et ainsi optimiser les temps de trajets et les investissements

• Profiter de financements locaux, régionaux, européens

De nombreux programmes et accompagnements existent pour vous inciter à vous lancer et vous aider dans vos projets (voir p.23)

S'internationaliser et contribuer à la bonne entente européenne!



Les premières étapes d'un projet transfrontalier

1. LA CONCEPTUALISATION

Le type de projet (QUOI ?)

Evènement ponctuel (stage/tournoi/match), projet de long terme, infrastructure transfrontalière...

• Le thème (POURQUOI?)

Promotion des échanges interculturels, intégration, développement durable, sport-santé...

La zone géographique (OÙ ?)

Cf. explications sur les 'espaces géographiques transfrontaliers'

• Les objectifs (POUR QUOI ?)

Internes (nouvelle offre sportive, échange de bonnes pratiques...)

Externes (engagement pour une thématique sociétale)*

*Penser à d'éventuels livrables, c'est-à-dire à des productions matérielles qui découleraient du projet

Le groupe-cible (POUR QUI ?)

Âge / sexe / des participants, public particulier (handisport, réfugiés, personnes issues de milieux défavorisés...)

- La chronologie (QUAND ?)
- Le ou les partenaire(s) (AVEC QUI ?)

2. LA RECHERCHE DE PARTENAIRES

Il n'est pas toujours simple de se lancer seul dans la recherche d'un ou de plusieurs partenaire(s) pour votre projet.

C'est pourquoi il est important de définir précisément les critères (d'expérience, de type d'acteur, de localisation géographique, etc.) du partenaire recherché avant de commencer à prospecter.

Voici quelques idées pour vous aider dans votre recherche :



Pour des projets spécifiques et nécessitant une certaine compétence, il est **recommandé d'intégrer un partenaire expert** dans le domaine à son équipe. Par exemple, pour un projet intégrant des personnes handicapées, il est recommandé de travailler avec une association active dans le domaine du handicap/du sport adapté.

De manière générale, il peut être utile de **collaborer avec une administration publique ou une collectivité** qui a pour habitude de traiter des sujets touchant à la vie locale et connaît les procédures des demandes de financement.

LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

Vous ne parlez pas l'Allemand ou vous n'avez plus parlé depuis la fin de vos études? Vous comprenez l'anglais mais vous n'osez pas vous exprimer à l'oral? Sachez que de nombreuses solutions existent pour pallier d'éventuelles lacunes linguistiques.

Par exemple, dans le cadre d'un projet franco-allemand, renseignez-vous si au sein des participants ou des organisations participantes, l'un ou l'une deux ne serait pas bilingue. Idem avec l'Anglais, l'un des participants ou votre partenaire pourra toujours aider à la traduction, notamment lors de la rédaction d'un projet Erasmus+.

Des bases de la langue du partenaire ou d'Anglais sont fortement recommandées, mais la langue ne doit pas être une frontière infranchissable. De même, si vos participants ne parlent pas la langue de l'autre, cela ne les empêchera pas d'échanger entre eux. Le vocabulaire du sport est une langue internationale, et très souvent les gestes suffisent à se faire comprendre!



L'animation linguistique par le sport : Une méthode développée par l'OFAJ, le CNOSF et la dsj

Grâce à des jeux et des activités menées de manière bilingue, le sport et le mouvement peuvent permettre de s'approprier une nouvelle langue; c'est l'animation linguistique.

Dans le cadre de projets financés par l'OFAJ, il vous est même possible d'embaucher et de faire subventionner un intervenant formé à l'animation linguistique. Vous pouvez également vous inscrire à une formation proposée par le CNOSF pour devenir vous-même animateur.

Pour information: Mélisande Beckmann a elle-même été formée à cette méthode.



Se financer et se faire accompagner

À ÉCHELLE LOCALE

• LES VILLES:

Notamment dans le cadre de **jumelages**, les villes peuvent proposer des aides et des financements à l'échange. Par ailleurs, les Services Relations Internationales ou Sport de la ville peuvent vous accompagner dans vos projets. Par exemple<u>, l'Eurométropole de Strasbourg</u> inclut le transfrontalier dans son service International.

• LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX :

Les comités départementaux proposent parfois eux-aussi des aides au transfrontalier.

Par exemple le CD68 s'était doté de son côté d'un Fonds de Soutien aux Initiatives transfrontalières.

Aujourd'hui, la Collectivité européenne d'Alsace a mis en place un Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière comprenant un fonds permettant entre autres de financer en partie des échanges sportifs transfrontaliers.

• LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET AGGLOMÉRATIONS:

comme par exemple la Collectivité Européenne d'Alsace, elle-même <u>porteuse de projets européens</u> et organisme de <u>subventions pour le sport</u>.

• LES EURODISTRICTS:

Certains Eurodistricts proposent une aide financière aux projets transfrontaliers se déroulant sur leur territoire, entre autres pour des projets sportifs. Ces subventions sont adaptées à de petits projets et co-financent à hauteur de 3 000-5 000€.

• DES GROUPEMENTS DE VILLES:

Tels que le <u>QuattroPole</u> Luxembourg-Metz-Sarrebruck-Trèves qui propose également un financement pour des projets apportant une plus-value transfrontalière dans les villes concernées.

Pour plus d'infos : https://quattropole.org/fr

À ÉCHELLE RÉGIONALE



• LA RÉGION GRAND EST:

Vos aides régionales & Appels à projets - GrandEst

Si la région Grand Est est impliquée au sein de diverses institutions transfrontalières, elle agit aussi en tant que point de relai de l'information et instance de conseil.

La Région finance différents types de projets sportifs régionaux, en accord avec sa politique de subventions dans le sport, notamment des manifestations sportives ou des équipements sportifs.

Dans le cadre de projets transfrontaliers, la Région Grand Est n'est pas directement impliquée dans des financements, mais elle peut vous accompagner dans votre projet.

• LA DRAJES:

<u>SPORTS - DRAJES Grand Est (drdjscs.gouv.fr)</u>

La DRAJES (Délégation Régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) propose également des financements et de l'information suivant les objectifs du Schéma régional de développement du sport, dans des domaines tels que les Sports de Nature, le Handicap, le Sport-Santé ou encore Sport et citoyenneté. À nouveau, ses financements et ses actions n'en font pas un acteur direct du transfrontalier, mais lui permettent d'apparaître comme un potentiel interlocuteur dans la recherche de co-financements.

Attention: la Région Grand Est et la DRAJES ne sont pas directement pourvoyeuses de subventions pour des projets transfrontaliers. Ce sont en revanche des instances d'accompagnement, dotées d'une expertise sur le sujet des demandes de subvention.



Groß – Grande REGION

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté

• LES ESPACES DE COOPÉRATION RÉGIONALE

https://www.conference-rhin-sup.org/fr/sport/fonds-sport.html
https://www.granderegion.net/Actualites/2023/Fonds-de-cooperation-de-la-Grande-Region-Appel-a-projets-2023

La Grande Région et la Conférence du Rhin Supérieur proposent toutes deux des financements pour des projets transfrontaliers se déroulant au sein de leur espace géographique. Ces subventions sont issues de fonds spécifiques (Le Fonds Sport de la Conférence du Rhin Supérieur et de le Fonds de Coopération de la Grande Région) et d'appels à projets régulièrement relayés par le CROS Grand Est.



INTERREG

Interreg est un programme européen qui tire son financement du Fonds européen de développement régional (FEDER). Il vise à contribuer à la cohésion territoriale européenne en promouvant des projets transnationaux et transfrontaliers. La gestion du programme Interreg est déléguée aux espaces de coopération régionaux, comme c'est le cas du Rhin Supérieur, de la Grande Région et de France-Wallonie-Vlaanderen.

Des appels à projets sont publiés sur les sites de ces trois programmes et sont relayés au niveau local par les Eurodistricts. Pour être séléctionné, un projet se doit d'avoir une «valeur ajoutée transfrontalière», et d'être porté par minimum 2 acteurs de 2 pays différents ou par 1 structure transfrontalière.

Dans certains cas, le programme Interreg finance également des «microprojets» ou «petits projets » qui s'adressent aux petites structures ayant peu d'expérience dans le transfrontalier, ce qui peut être une porte d'entrée pour un premier projet. Ces microprojets / petits projets peuvent relever d'une gestion spécifique voire déléguée à une instance locale. Il convient de se renseigner au préalable auprès des secrétariats des instances concernées.

NB : Pour la période de 2023 : les appels à petits projets ne sont pas encore sortis.

Attention: le FEDER ne finance pas uniquement des projets Interreg. En effet, le FEDER est également accessible au niveau local via les Régions qui sont en charge de l'enveloppe attribuée par l'Union Européenne. Selon les programmes opérationnels des Régions, un projet local peut donc recevoir un financement FEDER, par exemple la construction d'un pôle multisport innovant sur le plan environnemental et/ou technologique. Le FEDER est particulièrement pertinent dans le cadre d'investissement ou d'achat d'équipement, voire même de terrains.



Pour plus d'informations, la <u>Région Grand Est</u> sera votre interlocutrice privilégiée.







À ÉCHELLE NATIONALE



• APPELS À PROJETS NATIONAUX:

Bien que peu nombreux, des appels à projet peuvent être publiés au niveau national par le Ministère des Affaires Etrangères ou le Ministère du Sport. Néanmoins, tous ne se prêtent pas à une coopération transfrontalière, il pour cela nécessaire de se renseigner très précisément sur les critères de financement.

Par ailleurs des subventions peuvent être disponibles auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport), notamment concernant des projets spécifiques ou des équipements. Toutes ne se prêtent pas à un projet transfrontalier et il est nécessaire de vérifier précisément les critères d'éligibilité des acteurs et du projet.

Site de l'ANS : https://www.agencedusport.fr/aides-et-subventions

• APPELS À PROJETS DANS LE CADRE DES JOP DE PARIS 2024:

A l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, des appels à projets répondant aux valeurs de l'olympisme et contribuant à créer un héritage positif de ces Jeux peuvent être une porte d'entrée à un projet potentiellement transfrontalier. Néanmoins, l'aspect transfrontalier n'est pas forcément la meilleure entrée pour ce type de financement, voire il n'est pas le premier aspect à mettre en avant. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du Référent en charge des projets liés à Paris 2024, comme <u>Elodie Pierrot</u>* au sein du CROS Grand Est, ou <u>Emilie Moretti</u>*, point de contact pour le programme "Impact 2024".

• PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE:

Des dispositifs nationaux gérés par le FONJEP et/ou le Ministère des Affaires Etrangères (comme le JSI ou l'ISI) peuvent financer des projets dits de «solidarité internationale », qui impliquent généralement des jeunes et une sensibilisation de ceux-ci à des valeurs de solidarité, d'interculturalité, ou encore de développement durable.

Ces projets peuvent être avec ou sans partenaire.

Dans ce cadre, le sport sert de vecteur ou d'outil plus que d'objectif, c'est-à-dire que ces projets doivent utiliser le sport à des fins de solidarité internationale et non pas prétexter un objectif de solidarité pour un évènement sportif "classique" (type compétition, tournoi, etc.).

Pour en savoir plus : https://www.fonjep.org/

Pensez également à vous renseigner sur des sources de financement dans le pays partenaire.

En Allemagne par exemple, la Baden-Württemberg Stiftung ou le programme "Europa bei uns zuhause" peuvent financer des projets binationaux avec des partenaires du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Les 'Landesportbünde' (équivalents des CROS) peuvent également avoir accès à des financements nationaux pour des projets binationaux dans certains cas.

Bien que vous ne puissiez pas profiter en général directement d'une subvention de l'Etat allemand, votre partenaire peut ainsi en faire la demande auprès de l'instance concernée et vous reverser ensuite une partie des frais qui vous incombent, et vous inviter à moindre coût.



À ÉCHELLE BINATIONALE



L'OFAJ

https://www.ofaj.org/

L'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) promeut, forme et subventionne dans divers domaines liés aux échanges franco-allemands de jeunes, et ce notamment dans le sport. La centrale française dédiée au sport pour l'OFAJ est le CNOSF qui collabore côté allemand avec la dsj ("deutsche Sportjugend").

L'OFAJ est dédié aux échanges franco-allemands de «jeunes» (jusqu'à 30 ans) ou d'accompagnateurs de jeunes. Pour l'OFAJ, les échanges transfrontaliers font l'objet de <u>directives spécifiques</u> et de critères d'éligibilité propres. Aucun critère géographique ne rentre en compte (il n'y a donc pas besoin d'être 'frontalier').

Plus d'infos : https://francoallemand.franceolympique.com/

Des échanges trilatéraux sont également possibles, selon une <u>liste de pays définis</u> (voir sur le site de l'OFAJ), notamment les pays dits PECO (Europe Centrale / Europe de l'Est), du Partenariat Oriental de l'UE (anciens pays de l'URSS), de l'Europe du Sud-Est (Balkans), les pays dits "en crise" (selon la situation économique) ou encore les pays méditerranéens (Afrique du Nord-Maghreb).

Dans le cadre des JOP de Paris 2024, un <u>appel à projets</u> OFAJ-CNOSF-dsj permet de financer des projets francoallemands s'inscrivant le cadre de l'évènement et des valeurs de l'olympisme.

Celui-ci s'adresse néanmoins uniquement aux CROS, aux fédérations et associations membres du CNO et aux instances du sport français dont le partenaire serait un acteur du sport régional allemand (Landessportjugend).

Via l'OFAJ et le CNOSF, il est également possible de prendre part à un projet de volontariat franco-allemand. Ce programme s'adresse aux jeunes entre 18 et 25 ans et/ou aux organisations sportives souhaitant accueillir un ou des volontaires allemands. Pour accueillir un volontaire, prenez contact avec l'Agence du Service Civique.

Plus d'infos : https://www.service-civique.gouv.fr/agence-du-service-civique et https://wolontariat.ofaj.org/fr/accueillir-un-volontaire/





LE FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

https://www.fondscitoyen.eu/

Le Fonds Citoyen Franco-Allemand (FCFA) est en quelque sorte le petit frère de l'OFAJ.

Arrivé bien plus tard, il a néanmoins été créé dans le même but, soit renforcer les échanges franco-allemands. Le Fonds citoyen se différencie en ce qu'il subventionne des projets pour adultes et/ou intergénérationnels.

Un projet uniquement pour jeunes ne pourra donc pas être financé par le FCFA.

De même, les échanges tri-nationaux ne sont pas concernés par ce programme.

Le Fonds Citoyen subventionne régulièrement des projets transfrontaliers liés à toutes sortes de thèmes et de domaines, notamment dans le sport.

La procédure de candidature <u>se fait entièrement en ligne</u> sur le site : <u>https://projekte.buergerfonds.eu/de/</u>

Attention, les critères d'éligibilité ne sont pas les mêmes à l'OFAJ et au FCFA. De même, il n'est pas possible de cumuler une subvention de l'OFAJ et du FCFA, puisque le budget des deux instances est tiré des mêmes fonds.





À ÉCHELLE EUROPEENNE



ERASMUS +

Le programme Erasmus+ n'est pas seulement dédié à la mobilité universitaire.

Il subventionne également des projets qui contribuent aux priorités européennes par le sport, via le <u>volet</u> <u>spécifique</u> «<u>Sport</u>» du programme.

Le volet «Sport» d'Erasmus+ subventionne 3 types de projets:

- o les partenariats de coopération,
- les partenariats à petite échelle ou projets de partenariats simplifiés (pour organisations moins expérimentées)
- et les manifestations sportives à but non lucratif. Ces trois catégories se distinguent par leurs budgets, leurs critères d'éligibilité et la durée du projet du candidat.

Ces projets reposent sur des partenariats européens dont l'un des membres est le "chef de file", c'est-à-dire celui qui est en charge de mener le projet et de le représenter sur le plan administratif.

Il est recommandé, de ne pas se lancer dans un premier projet européen en tant que chef de file, mais plutôt d'acquérir de l'expérience en tant que partenaire.

De plus, les projets à petite échelle sont les plus abordables, particulièrement pour des clubs sportifs souhaitant s'inscrire dans une première expérience Erasmus+.

Afin d'être éligible à une subvention Erasmus+, un projet se doit d'adresser au moins une des priorités du programme. Pour la période 2021-2027, les priorités sont:

- Dans le cadre du sport: la promotion de l'activité sportive, l'intégrité, l'éducation par le sport, et la lutte contre les violences et les discriminations
- Dans le cadre global d'Erasmus+: l'inclusion sociale, la lutte contre les changements climatique, la transformation digitale et la participation démocratique





En dehors de l'onglet «Sport», Erasmus+ subventionne également des mobilités (dont les mobilités de coachs, ou de coachs en formation, ainsi que des échanges de jeunes), des projets dédiés à la jeunesse* (notamment pour l'emploi et l'engagement des jeunes), ainsi que des projets de renforcement des capacités (dont dans le sport, - projets qui peuvent inclure des pays hors UE, mais qui sont plutôt destinés à des pays en besoin de capacités dans le sport, notamment les Balkans).

Le <u>guide Erasmus+</u> est le document-référence pour toute personne souhaitant se lancer dans un projet Erasmus. Guide disponible ici: <u>https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/erasmusplus-programme-guide</u>

Si vous envisagez un projet Erasmus, rapprochez-vous de l'Agence Nationale Erasmus + et des Points Nationaux d'Information.

Il est en effet primordial dans des dossiers Erasmus+ souvent lourds sur le plan administratif, de se laisser accompagner, voire de se rapprocher d'une personne expérimentée ou experte du sujet.

Par ailleurs, des bases d'anglais sont nécessaires pour appréhender les sites et les documents européens qui ne sont pas toujours traduits.

*Le volet "Jeunesse" doit être tout autant considéré que le volet "Sport" lors de la conception d'un projet Erasmus +. En effet, le volet Jeunesse bénéficie d'un budget global plus important et est souvent l'objet de plusieurs appels à projet par an lancés au niveau national, contrairement au volet Sport, pour lequel il n'y a qu'un unique appel à projets au niveau européen géré par l'EACEA (l'Agence exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture ».)



En revanche, les priorités spécifiques pour la Jeunesse ne sont pas les mêmes que celles pour le Sport et portent plutôt sur la citoyenneté, l'employabilité ou encore l'engagement des jeunes. Il faudra donc vérifier que votre projet peut répondre à l'une de ces priorités.

Attention, la Suisse ne fait pas partie des pays associés éligibles aux subventions Erasmus sur la période 2021-2027. Un partenaire suisse peut être associé au projet s'il apporte une valeur ajoutée justifiée, mais ne recevra pas de subvention.







LA SEMAINE EUROPÉENNE DU SPORT

La Semaine Européenne du Sport (en Anglais "European Week of Sport", EWoS) est une initiative de la Commission Européenne, dont le but est de promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe lors d'une semaine commune du 23 au 30 septembre. Les pays sont invités via leurs instances sportives à organiser des évènements sur ce sujet. En 2022, le CNOSF a ainsi participé via sa campagne 'Sentez-vous Sport'.

Dans ce contexte a lieu la remise de prix de l'initiative européenne dite #BeActive*. En 2022, cette initiative récompensait des projets autour de 4 thématiques : '

- Education" (sport extra-scolaire),
- "Workplace" (sport en entreprise),
- "Local Hero" (actions locales pour la promotion du sport) et
- "Across Generation" (sport intergénérationnel).

La candidature pour un prix dans l'une de ces catégories se fait via le <u>Portail européen de financements</u> et s'inscrit dans la catégorie des financements Erasmus+. Les candidatures se font généralement en anglais. Le portail est accessible ici : <u>https://ec.europa.eu</u> > info > funding-tenders > opportunities > portal > screen > home

3 candidats sont récompensés: 1 gagnant (10 000€ en 2022) et 2 finalistes (2 500€ en 2022).

*A ne pas confondre avec l'initiative #Belnclusive qui récompense des projets ayant participé à promouvoir l'inclusion par le sport et pour laquelle, la procédure de candidature se fait à part et à des dates différentes.





AUTRES FONDS EUROPÉENS





Bien qu'il puisse sembler éloigné du sujet du sport, le Fonds agricole pour le développement rural issu de la PAC (Politique Agricole Commune) a soutenu des projets de développement du sport et d'infrastructures sportives dans des zones rurales, ou encore des projets de sauvegarde de la nature par et dans le sport.

Cependant, ce fonds ne propose pas de subventions complètes, mais plutôt des co-financements, des prêts et des micro-crédits et s'adresse donc à des projets qui peuvent s'attendre à une certaine rentabilité suffisante et à des acteurs qui ont une trésorerie solide.

Le soutien à la transition écologique et la protection de la biodiversité sont des sujets essentiels pour ce fonds.

Le FEADER est aux mains des Régions qui ont chacune leur programme spécifique accessible sur les différentes plateformes "L'Europe s'engage en [nom de la Région]". Le Grand Est a par ailleurs récemment lancé la plateforme 'Be Europe en Grand Est' qui recense les programmes européens que gère la Région.

• Les financements LEADER

Les aides dites LEADER sont issues d'un appel à projets spécifique dans chaque région d'après une partie des fonds FEADER et qui sont pré-allouées à des territoires (dont les Parcs Naturels). Ces projets sont au cœur de l'action des Groupes d'Action Locale (GAL). Ils se prêtent particulièrement à des projets de Sport et Nature, comme la création de nouveaux itinéraires de randonnée respectueux de la biodiversité. Pour tout projet potentiellement éligible, renseignez-vous auprès du GAL concerné.

Le FEADER fait tout comme le FSE+ partie des FESI.

Ces deux fonds doivent être privilégiés pour de "petits projets" (moins de 100 000€),

contrairement au FEDER.



Le Programme LIFE

Entièrement dédié à la cause environnementale et aux objectifs européens en termes de biodiversité, de circularité et de changement climatique, le programme LIFE a encore peu financé de projets liés au sport. Toutefois, des projets liés à la gestion des déchets lors d'évènements sportifs ou à la durabilité du sport ont été sélectionnés lors d'appels à projet passés.





<u>Le Fonds Social Européen (FSE+)</u>

Géré de manière commune par les autorités nationales et régionales, ce fonds a vocation à financer des projets aux objectifs de développement social dans des domaines tels que l'impact de la Covid-19 sur la jeunesse, la pauvreté des enfants, le développement de compétences pour l'emploi et l'intégration sur le marché du travail ou les innovations sociales. Ce fonds n'est en revanche pas adapté à l'achat d'équipements.

Par le passé, ce fond a pu par exemple financer des projets d'insertion de migrants au marché du travail via le sport ou des formations à l'animation sportive pour des personnes éloignées de l'emploi. Les démarches pour obtenir un financement FSE+ se font via un outil unique : "ma démarche FSE".



<u>Le programme de l'UE pour la Santé (EU4HEALTH)</u>

https://ec.europa.eu/health/funding/eu4health_en

Le programme EU4Health, qui a été particulièrement actif dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, vise entres autres sujets à promouvoir des habitudes de vie saines (promotion de l'activité physique). Régulièrement, des appels à projets sur des thèmes spécifiques sont publiés sur le site du programme.

<u>Le Programme CERV (Citizens, Equality, Rights and Values)</u>

https://www.eacea.ec.europa.eu/grants/2021-2027/citizens-equality-rights-and-values-cerv_fr

Destiné à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux et les valeurs de l'Union Européenne, le programme CERV possède un axe dédié aux échanges entre les villes jumelées qui s'avère tout à fait pertinent dans le cadre d'échanges sportifs. Là encore, des appels à projet sont régulièrement publiés en ligne.





Ces 'autres fonds européens' sont souvent très spécifiques et le sport ne sert dans ce cas que d'outil afin d'atteindre des objectifs dans d'autres domaines.

Candidater à des projets pour ces fonds requiert généralement d'avoir l'expérience des fonds européens, un projet très innovant et de grande envergure, une trésorerie suffisante, ainsi que d'être accompagné par quelqu'un d'expérimenté.



PROJETS DE VOLONTARIATS

Le Corps Européen de Solidarité

http://www.corpseuropeensolidarite.fr/

Le Corps Européen de Solidarité s'adresse en priorité aux jeunes entre 18 et 30 ans.

Il permet de financer des «projets de solidarité» à but non-lucratif, ce qui inclue notamment des activités transfrontalières. Bien que ces projets doivent être menés par et pour les jeunes, une organisation (sportive par exemple) peut s'intégrer au projet, soit en portant et en déposant ce dernier au nom des jeunes, soit en mettant à disposition un «coach» qui sera rémunéré via la subvention dans le but d'accompagner les jeunes dans leur projet.

Par ailleurs, le CES finance également des projets de volontariat. Ces projets peuvent être individuels ou en groupe et durer de 2 semaines à 12 mois. Tout l'intérêt réside donc dans le fait que ceux-ci peuvent être à court ou long terme.

Parallèlement au service civique national, les volontariats financés par le Corps Européen de Solidarité permettent d'allier volontariat et aspect transfrontalier. Ainsi, un organisme sportif peut accueillir un ou des volontaires d'un pays frontalier (sous couvert de l'attribution d'un <u>label de qualité</u>).

Le Conseil de l'Europe

Bien que le Conseil de l'Europe (CdE) ne soit pas à proprement parler une institution européenne, dans le sens où elle est indépendante de l'Union Européenne, c'est une organisation qui joue un rôle important pour le sport européen. Le CdE a notamment été à l'origine de la <u>Charte Européenne du Sport</u> et de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), qui offre une plateforme de discussions et de coopérations pour les Ministères et organisations européennes du sport.

Les sujets de prédilection du Conseil de l'Europe sont l'éthique, l'inclusion et l'égalité dans le sport, la lutte contre le dopage, la violence et les manipulations sportives, et dans une moindre mesure, les coopérations transfrontalières. Sur le plan de la Jeunesse, le CdE pilote un <u>Fonds Européen pour la Jeunesse</u> (FEJ), réservé aux ONG travaillant pour et avec les jeunes dans l'un des pays membres du CdE.

Le Conseil de l'Europe n'est donc pas une source de financement à privilégier, pour un projet à petite échelle mené par un club ou une entité locale voire régionale. Néanmoins, c'est une institution qui peut servir de support ou de partenaire dans des projets, et dont il est intéressant de suivre les évolutions ainsi que les offres de formation.

Site internet: https://www.coe.int/fr/web/sport



Pour conclure, de nombreuses sources de financement cohabitent et sont applicables au transfrontalier, mais toutes ne permettent pas de financer un projet à 100%.

La plupart demandent à ce que le projet soit co-financé, d'où l'importance d'avoir un fonds de financement propre et d'étudier les potentielles combinaisons de sources de financement possibles. Les sources de financement locales, régionales ou nationales sont souvent des possibilités de co-financement dans le cadre de financements européens par exemple.



Attention: certaines sources de financement sont cumulables...

mais pas toutes! Il est donc important de se renseigner au préalable sur les combinaisons possibles.

De plus, un même projet plusieurs fois ne pourra que rarement être subventionné plusieurs fois par le même Fonds.



Candidater à un financement

Une fois votre projet ficelé, vos partenaires trouvés et vos sources de financement choisies, il vous incombe, si toutefois vous êtes le chef de file du projet, de rédiger votre demande de subvention.

Quelques conseils:



 Tout d'abord, vérifiez les dates-limites si votre candidature s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets, ou du moins le délai à respecter pour que votre candidature soit prise en compte. Si aucun appel à projets ne correspond à votre cas, actualisez régulièrement les offres et n'hésitez pas à contacter les autorités concernées pour prendre des renseignements.



- Aujourd'hui, la plupart des candidatures sont dématérialisées mais vérifiez tout de même qu'aucun **document** ne demande transmission par la poste. Pensez également à anticiper des signatures de document qui pourraient entraîner un temps d'attente.
- Enfin, respectez toujours les **formats** (n'utilisez pas d'autres modèles que ceux fournis, ne dépassez pas le nombre de pages demandé etc.) et les délais de candidature. aucune excuse ne vous permettra généralement d'y échapper. Le mieux étant de prévoir suffisamment de marge pour déposer sa candidature au moins 48h à l'avance.



Si votre candidature est retenue pour un financement, il se peut que des documents supplémentaires vous soient demandés avant la signature officielle d'une **convention** entre vous et l'institution concernée. Cette signature ne signifie cependant pas que la subvention vous sera versée, puisque dans la plupart des cas, le versement n'intervient qu'à la fin du projet, et après envoi d'un dossier de clôture.

Un préfinancement dans le cadre de certains programmes est possible. Dans le cas où le programme ne prévoit pas de préfinancement, assurez-vous d'avoir la trésorerie nécessaire pour vous lancer dans le projet.





Mise en place du projet

Votre projet débute lorsque toutes les procédures administratives sont terminées, en fonction de la chronologie choisie lors de la conceptualisation du projet.

Commence alors la partie la plus sympathique du projet: le projet lui-même! Comment maximiser la probabilité de succès de celui-ci?



- Organisez votre équipe et répartissez les rôles entre partenaires
- Communiquez régulièrement entre partenaires et participants
- Prenez des photos et des notes pour votre rapport final
- Archivez toutes les factures et preuves de mise en œuvre du projet
- Valorisez votre projet et communiquez dans les médias sur son avancement

Anticipez sur la fin du projet! Préparez les documents, rendez régulièrement des comptes et prenez des notes pour un éventuel rapport final.

Certains programmes demandent même un rapport de mi-parcours, veillez à vous le noter d'avance.

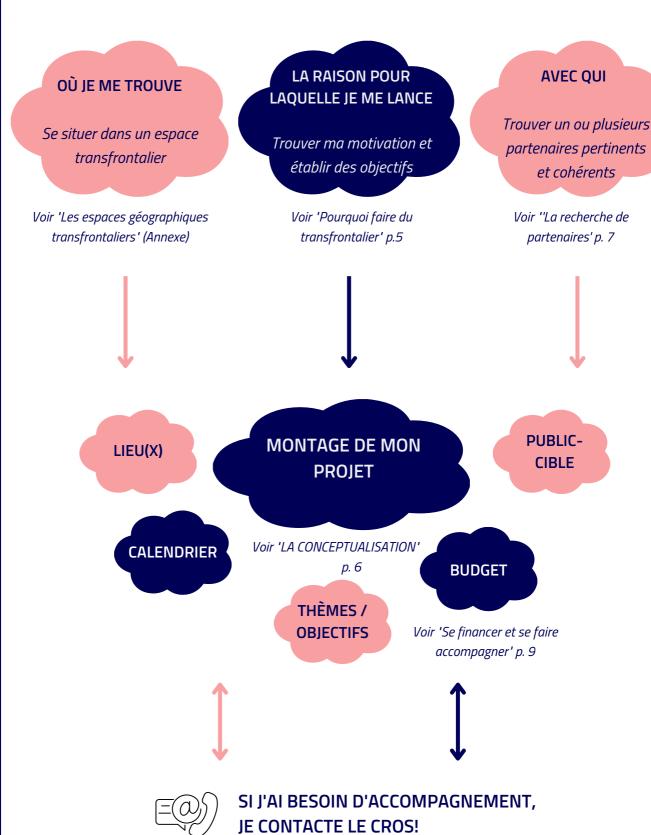




ENFIN ET SURTOUT, NE FAITES PAS DE CE PROJET UNE CORVÉE, ET PROFITEZ DE L'OPPORTUNITÉ POUR APPRENDRE, TRANSMETTRE ET PARTAGER!

Récap'

LES BASES DU TRANSFRONTALIER:



LES 7 CONSEILS POUR FAIRE DU TRANSFRONTALIER:

1.N'AYEZ PAS PEUR DE VOUS LANCER...

Quelles que soient la taille de votre organisation, votre discipline et votre connaissance dans le domaine, il suffit d'un projet bien ficelé, bien accompagné et d'un peu de motivation pour se lancer dans le transfrontalier.

2...MAIS NE VOUS LANCEZ PAS DANS UN PROJET TROP COMPLEXE

Si vous n'avez aucune expérience du transfrontalier ou de l'européen, commencez par un "petit" projet, dont la demande de subvention ne sera pas trop lourde, par exemple dans un projet binational ou régional plutôt qu'européen.

3.NE CONSTRUISEZ PAS VOTRE PROJET AUTOUR D'UN FINANCEMENT...

En voyant un appel à projets, il peut être tentant de chercher à monter un projet autour de cet appel et en fonction des critères d'éligibilité de ce dernier. Or en procédant ainsi, le projet perd de son sens et vous risquez de vous contraindre à un projet qui ne vous convient pas forcément, voire qui ne réponde pas à vos propres objectifs.

4....MÊME SI VOTRE PROJET DOIT REPOSER SUR UN FINANCEMENT SOLIDE

Même si le projet ne doit pas être centré autour du financement, il est évident que sans base financière solide, celui-ci ne pourra pas avoir lieu. D'autant que la plupart des subventions ne couvrent pas 100% des dépenses et/ou ne proposent pas de préfinancement, ce qui implique d'avoir une trésorerie solide.

5.NE SOUS-ESTIMEZ PAS LE BESOIN EN RESSOURCES HUMAINES

Que ce soit en amont du projet pour le montage du dossier, pendant la durée du projet pour des raisons de logistique, ou à posteriori pour la clôture du dossier, des ressources humaines sont éminemment nécessaires. Conscient que le tissu sportif français repose majoritairement sur des bénévoles, le CROS a justement monté son Centre de Ressources pour vous accompagner, mais le CROS ne peut en revanche pas *mener* le projet *pour vous* et à *votre place*.

6.LISEZ BIEN LES APPELS À PROJETS ET LES CRITÈRES DE SUBVENTION

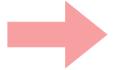
Un projet ne peut répondre à un appel à projets ni recevoir de subvention s'il ne remplit pas tous les critères et qu'il ne répond pas à toutes les demandes de l'organisme de subvention. En amont de votre projet, lisez dans les détails l'appel à projets et notez-vous tout ce qu'une demande de subvention implique avant, pendant et après le projet.

7.GARDEZ LE CONTACT

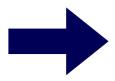
Même si votre projet consiste en l'organisation d'un tournoi, d'un stage ou d'un match amical unique, tout l'intérêt réside dans les suites de ce premier projet. Il est toujours dommage quand un échange transfrontalier s'arrête au bout d'une seule rencontre, faute de contact.

Le Récap'

CE QUE LE CROS PEUT VOUS APPORTER :



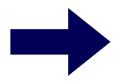
Une aide dans la construction de votre projet transfrontalier



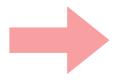
Un appui dans votre recherche de partenaires



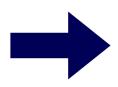
Un soutien et un accompagnement dans vos démarches



Une médiation dans le cadre de conflits transfrontaliers



Un intermédiaire au sein des instances transfrontalières*



La mise à disposition de documents et de contenu



Rencontre internationale PAMINA des jeunes espoirs de natation



Evènement organisé par le club de la Vague de Betschdorf

- Rencontre internationale reposant sur un partenariat francoallemand avec le club allemand de TV Bad Bergzabern
- Evénement de grand envergure (jusqu'à 500 jeunes) et de haut-niveau
- Hébergement des jeunes dans des familles d'accueil
- Rencontre en collaboration avec PAMINA

Championnats d'athlétisme de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



Evènement organisé par la ligue d'Athlétisme du Grand Est

- Championnat organisé alternativement en France et en Allemagne, en collaboration avec le club de Kehl
- Premier championnat officiel d'une discipline olympique dans l'Eurodistrict
- Existe depuis 2011

Tournoi des 3 frontières



Evènement organisé par le club du Volant des 3 frontières

- Tournoi transfrontalier organisé chaque année depuis 1996
- Devenu aujourd'hui une compétition phare du circuit élite
- A bénéficié d'un soutien par l'Eurodistrict trinational de Bâle

Tournoi des pays frontaliers



Evènement organisé par la Ligue du Grand Est de Handball

- Tournoi transfrontalier au sein de l'espace SaarLorrLux
- Très bonnes relations transfrontalières grâce au tournoi
- A pu bénéficier d'un soutien "microprojet Interreg"

Projet hand'ensemble



Projet mis en place par le CD 67 de Handball

- Projet d'abord organisé au niveau local, puis étendu à la Bade du Sud en 2021
- Défis autour du handball et du handicap pour jeunes
- En collaboration avec de club de l'ATH

Projet "Wave on Wave" - Erasmus +



Projet auquel a participé le club d'aviron de Nancy

- Projet européen visant à améliorer l'accessibilité des sports d'eau via l'organisation de stages pour jeunes
- 5 partenaires de 5 pays (Espagne, Slovaquie, Blugarie, Italie, France)
- Projet qui s'est déroulé en 2017-2018

Interreg Judo



Projet auquel a participé la Ligue Grand Est de judo

- Projet de développement du judo par le biais du transfrontalier, en partenariat avec l'Allemagne et le Luxembourg
- Stages, compétitions, internationalisation d'actions régionales...
- Un des rares projets Interreg porté par une Ligue du Grand Est
- A également permis de financer des investissements en équipement/infrastructure

Echange entre villes jumelées



Echanges organisés par le club du Cercle d'Escrime de Vitry-le-François

- En partenariat avec: Tauberbischofsheim
- Echanges avec le club de la ville jumelée depuis 2003, au rythme de deux rencontres par an
- Echanges qui ont fonctionné grâce à la motivation des deux parties et ce, même sans subvention externe (une demande de subvention sera faite pour de futurs échanges)

Tournoi transfrontalier de hockey sur glace



Tournoi organisé par le Hockey Club Colmar

- Tournoi habituellement organisé grâce à des fonds propres
- Soutien par le Fonds Citoyen Franco-Allemand qui a permis de relancer l'activité des tournois suite à la reprise post-COVID
- A permis de financer en partie le déplacement du partenaire allemand et de sceller ainsi un partenariat pour de futurs tournois

Ma'Dame Run



Course transfrontalière organisée par l'ODS de Strasbourg, l'Association des Courses de Strasbourg-Europe et le club omnisport de Kehl

- Course féminine avec un parcours franco-allemand
- Soutenue par le Fonds Sport de la Conférence du Rhin Supérieur sur plusieurs années consécutives
- Evènement en soutien à la lutte contre le cancer du sein

Stage francoallemand de gymnastique acrobatique



Stage organisé par le club de Gymnastique de Brumath

- Volonté de relancer les relations franco-allemandes en GAC
- Stage soutenu financièrement par l'OFAJ

FR-LUX-FOOT-FEM



Projet visant à développer la pratique du football féminin mené par le club de Morhange

- Microprojet Interreg (fonds FEDER)
- Rencontres amicales et entraînements communs entre club français et luxembourgeois

Stage francoluxembourgeois de self-défense



Cours de self défense transfrontalier

- Projet soutenu par le Fonds de Coopération de la Grande Région
- Rencontres amicales et entraînements communs entre deux associations de sport de combat de Nancy et de Luxembourgville à Villers-lès-Nancy

ET VOUS, QUEL SERA VOTRE FUTUR PROJET?

CONTACTS



CROS GRAND EST

Mélisande BECKMANN

melisandebeckmann@franceolympique.com
0650561045



REGION GRAND EST

Paul FRICKER
Direction Jeunesse, Sports et Engagement
Paul.FRICKER@grandest.fr
T. 03 88 15 67 45 – 06 71 33 72 05



DRAJES

Marie-Agnès PIERROT

Mobilité européenne et internationale, projets de coopération transfrontalière
marie-agnes.pierrot@jscs.gouv.fr



GRANDE REGION

Secrétariat du Sommet :
secretariat.sommet@granderegion.net
+352 247 80 159
GT Sport
Eurosportpool



CONFERENCE DU RHIN SUPERIEUR

Johann Cahuheau et Anne-Claire Parret Secrétaires de délégation (Allemagne/France) Tél: (49) 07851 - 9349-20 info@oberrheinkonferenz.de



INTERREG GRANDE REGION

info@interreg-gr.lu



INTERREG RHIN SUPERIEUR

Emeline Mazue emeline.mazue@grandest.fr





INTERREG FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN

Interreg info@interreg-fwvl.org

EURODISTRICT STRASBOURG-ORTENAU

Kristell Bars Chargée de projets Sport (entre autres) 0049 (0)7851 899 75 18 kristell.bars@eurodistrict.eu



EURODISTRICT PAMINA

victoria.hansen@alsace.eu

Victoria Hansen Référente Jeunesse - Sport - Culture... Tel.: +49(0)72778999024



EURODISTRICT SAARMOSELLE

Nico Palma nico.palma@saarmoselle.org



EURODISTRICT FREIBURG CENTRE ET SUD-ALSACE

16 rue de Neuf-Brisach **68600 VOLGELSHEIM** 00 33 (0)6.45.55.31.40



EURODISTRICT TRINATIONAL DE BÂLE

Maison TRIRHENA Palmrain Pont du Palmrain F - 68128 Village Neuf Tel: + 33 3 89 67 06 75



GECT ALZETTE-BELVAL

390 rue du Laboratoire F-57390 AUDUN-LE-TICHE contact@gectalzettebelval.eu



CONTACTS



OFAJ

Anne-Sophie Lelièvre Échanges scolaires et extrascolaires +49 30 288 757 18 <u>Lelievre@dfjw.org</u>



CENTRALE OFAJ DU CNOSF

Morgane Levier, Permanente Pédagogique morganelevier@cnosf.org



FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

Adresse générale : info@fondscitoyen.eu

Référents dédiés au Grand Est : jonathan.spindler@partnerschaftsverband.de myriam.laurent@saarmoselle.org



ERASMUS + Sport

Point national d'information: pnisporterasmus@service-civique.gouv.fr

Aurélie Bezault, Référente Sport Agence E+ aurelie.bezault@service-civique.gouv.fr



ERASMUS + Education et formation

Magali Torloting
Chargée de mission Programmes européens
d'éducation et formation
magali.torloting@grandest.fr

ALORS, PRÊT À FAIRE LE GRAND SAUT?





MÉLISANDE BECKMANN

Responsable du Centre de Ressources du Sport Transfrontalier

06 50 56 10 45

M melisandebeckmann@franceolympique.com



CROS GRAND EST

ANNEXE:

Les espaces géographiques transfrontaliers

LES STRUCTURES D'INFORMATION

Diverses structures d'information sont réparties au sein des zones frontalières du Grand Est:

- Maison de l'Ardenne à Charleville-Mezières
- Maison du Luxembourg à Thionville
- Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne (MOSA) à Forbach
- Infobest PAMINA à Lauterbourg
- Infobest Kehl/Strasbourg à Kehl
- Euroinstitut à Kehl
- Infobest Vogelgrün/Breisach à Vogelgrun
- Infobest Palmrain à Village-Neuf

Ces structures d'information sont données à titre indicatif. Le sujet du sport n'est pas abordé au sein de toutes. Les Eurodistricts et GETC sont dans le cas du sport les instances les plus adaptées.



CARTE ACCESSIBLE SUR LE <u>SITE</u>
DE LA RÉGION GRAND EST*

*HTTPS://WWW.GRANDEST.FR

LES EURODISTRICTS ET GECT

Les Eurodistricts sont des agglomérations transfrontalières européennes regroupant des villes, des zones urbaines et rurales, des collectivités territoriales et toute autre entité appartenant à une région transfrontalière souhaitant collaborer avec les entités d'un pays voisin.

Ces Eurodistricts sont parfois définis juridiquement au niveau européen en tant que Groupements Européens de coopération territoriale (GECT) mais tous ne le sont pas (par exemple l'Eurodistrict trinational de Bâle), et à l'inverse, tous les GECT ne sont pas des Eurodistricts (par exemple le GECT Alzette-Belval).

5 Eurodistricts et 1 GECT font partie de l'espace transfrontalier du Grand Est:



Palatinat du Sud, du Mittlerer Oberrhein et du Nord de l'Alsace.



Moselle-Est et Sarrebrücken



Strasbourg, Erstein, Kehl, Ortenau, Lahr, Achern, Oberkirch



Région Freiburg Selestat, Colmar, Mulhouse, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon



Bâle, Soleure, Argovie, Lorräch, Bad Säckingen, Sud-Alsace



Luxembourg, Moselle, Meurthe-et-Moselle

L'Eurodistrict PAMINA

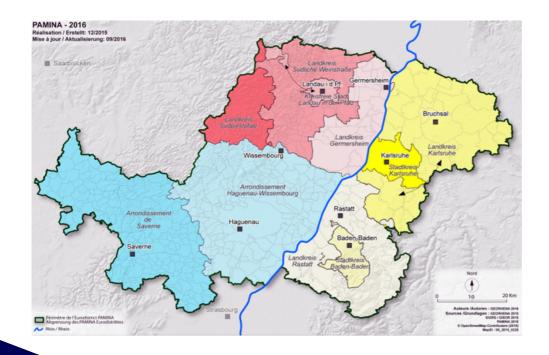
https://www.eurodistrict-pamina.eu

L'Eurodistrict PAMINA concerne les zones géographiques de Palatinat du Sud, du Mittlerer Oberrhein et du Nord de l'Alsace.

Il est à la fois une plateforme de discussions et de mutualisation de compétences, une institution de conseil aux acteurs, et un porteur de projets transfrontaliers au sein de la région du Rhin Supérieur.

L'Eurodistrict PAMINA est très actif dans le sport, notamment à travers l'organisation d'évènements sportifs transfrontaliers, de rencontres, ou de formations. L'Eurodistrict accompagne la Commission Football depuis 2011.

La Commission Football PAMINA regroupe ainsi l'association de football badoise, la Ligue d'Alsace de Football Association, l'association de football sud-badoise, ainsi que l'association de football de l'Allemagne du Sud-Ouest, et se réunit régulièrement pour organiser des échanges et discuter de perspectives transfrontalières.



L'Eurodistrict SaarMoselle

http://www.saarmoselle.org

L'Eurodistrict SaarMoselle regroupe des collectivités de Moselle-Est et de la Communauté Urbaine de la ville allemande de Sarrebrücken.

Là encore, l'Eurodistrict SaarMoselle est porteur de projet et instance de conseil dans divers domaines transfrontaliers. L'Eurodistrict SaarMoselle se veut encourager et faciliter les échanges entre les divers acteurs de la région.

L'une des collaboratrices de l'Eurodistrict est par ailleurs référente pour le Fonds Citoyen Franco-Allemand.



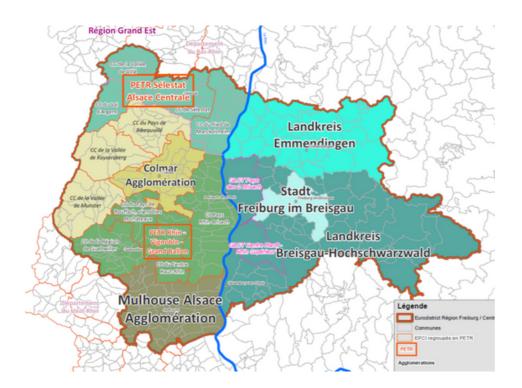
L'Eurodistrict Freiburg-Centre et Sud-Alsace

https://www.eurodistrict-freiburg-alsace.eu/

L'Eurodistrict Freiburg – Centre- et Sud-Alsace est lui aussi voué à l'accompagnement vis-à-vis transfrontalier, et lui-même porteur de projets dans le domaine.

Il comprend les régions suivantes:

la Region Freiburg (Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, Landkreis Emmendingen, Stadt Freiburg), le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Sélestat-Alsace Centrale, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, la Communauté d'agglomération Colmar Agglomération et la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération.

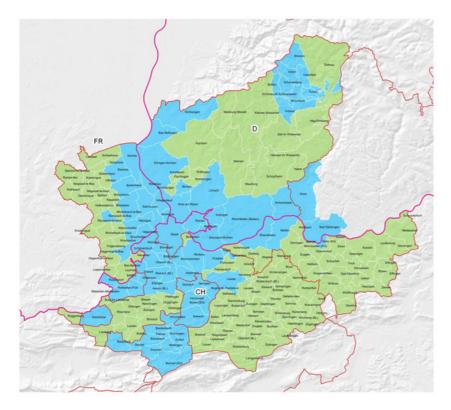


L'Eurodistrict trinational de Bâle

https://www.eurodistrictbasel.eu/fr/home.html

L'Eurodistrict trinational de Bâle se particularise par le fait de ne pas être un GECT mais aussi par le fait d'être composé d'acteurs de trois pays différents. Il s'étend des cantons de Bâle-Ville, Bâle Campagne, Soleure et Argovie côté suisse, au Landkreis de Lörrach, Bad Säckingen côté allemand et au sud de l'Alsace côté français.

L'Eurodistrict trinational de Bâle est notamment actif dans la promotion et le financement d'échanges transfrontaliers via son Fonds de Rencontre, tout en relayant les appels à projet de la Conférence francogermano-suisse du Rhin supérieur (voir p.15).



EN BLEU : LES MEMBRES DE L'ETB EN VERT, LES ZONES FAISANT PARTIE DU PERIMÈTRE DE L'ETB

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

https://www.eurodistrict.eu/

"L'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau regroupe les communes de l'Ortenaukreis, dont les villes d'Offenbourg, de Lahr, de Kehl, d'Achern et d'Oberkirch ainsi que les communes de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau organise notamment des bourses aux projets transfrontaliers permettant d'échanger et de s'inscrire au sein d'un réseau d'acteurs du transfrontalier, et soutient et organise des évènements sportifs transfrontaliers (marathons, courses, championnats, tournois, forums...).

L'équipe administrative du Secrétariat de l'Eurodistrict conseille et accompagne les futurs porteurs de projets souhaitant s'investir dans le transfrontalier dans la zone géographique concernée. Une référente est spécifiquement dédiée aux projets concernant l'éducation, le sport, la santé et les affaires sociales.



Le GECT Alzette-Belval

<u>www.gectalzettebelval.eu</u>

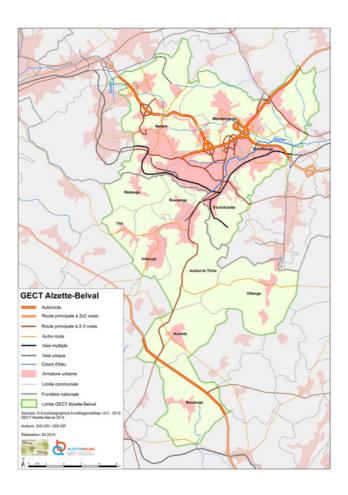
Bien qu'il ne fasse pas partie des Eurodistricts, le GECT Alzette-Belval est un acteur important de la coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise.

Il rassemble quatre communes du Luxembourg (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schifflange) et quatre collectivités françaises (la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, la Région Lorraine et les Conseils Départementaux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle).

Le GECT Alzette-Belval informe, se présente comme porte-parole des volontés locales et transfrontalières, tout en étant lui-même porteur de projets, notamment dans le sport (évènements locaux impliquant des activités sportives, parcours sportifs transfrontalier, tourisme sportif, forums, challenges sportifs, etc.).

Ces projets se font pour la plupart dans le cadre du programme Interreg Grande Région (voir p.25).

Le GECT Alzette-Belval a par exemple participé à la mise en place d'une <u>cartographie</u> de l'offre sportive transfrontalière de l'agglomération dans le cadre du projet Interreg "Alzette Belval, vivons ensemble".



LES ESPACES DE COOPÉRATION RÉGIONALE

Avant tout type de projet transfrontalier, **il est important de se situer géographiquement** dans l'un des espaces de coopération transfrontalière, et ce, à différente échelle.

Le Grand Est comporte 3 espaces transfrontaliers à échelle régionale :



Alsace, Pays de Bade, Palatinat du Sud, Suisse du Norrd-Ouest



Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Grand Duché du Luxembourg, Wallonie, Communauté germanophone



Champagne-Ardenne-Wallonie

Le Rhin Supérieur

L'espace de coopération du Rhin Supérieur est composé de 4 territoires: l'Alsace, le pays de Bade, le Sud du Palatinat et le Nord-Ouest de la Suisse. Ainsi, 4 Eurodistricts cohabitent : l'Eurodistrict trinational, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, l'Eurodistrict PAMINA et L'Eurodistrict Freiburg-Centre et Sud-Alsace.

La Conférence du Rhin Supérieur

https://www.conference-rhin-sup.org

Dans l'espace du Rhin Supérieur, les différents gouvernements et institutions coopèrent notamment via la Conférence du Rhin Supérieur, dont le secrétariat commun se situe à Kehl. La Conférence finance, promeut et informe sur le transfrontalier.

Les domaines de coopération sont nombreux et le sport fait partie des thèmes phares. La Conférence a par le passé financé différents projets sportifs transfrontaliers sur son territoire.

Un Groupe Sport (dont la présidence est assurée par le CROS Grand Est pour 2022-2023) discute, communique et met en place des évènements sportifs transfrontaliers pour la région du Rhin Supérieur.



La Grande Région

https://www.granderegion.net/

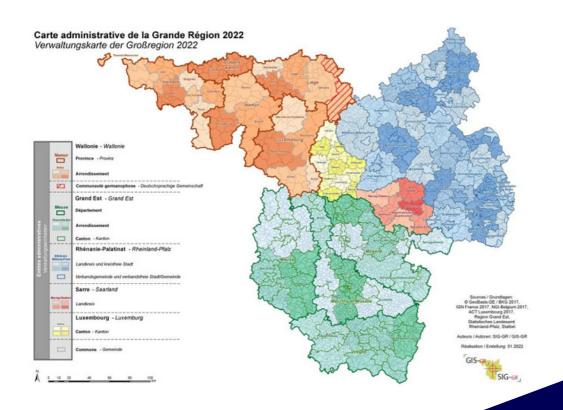
La Grande Région est un espace de coopération transfrontalière régional composé de 5 régions appartenant à 4 pays différents, dont:

- Pour la France : la Lorraine,
- Pour l'Allemagne : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- Pour le Luxembourg : le Grand-Duché de Luxembourg,
- Pour la Belgique : la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté germanophone.

La Grande Région s'engage dans de nombreux domaines traversant les frontières: la mobilité, l'éducation et la formation, le tourisme, la culture et le sport, l'économie, la citoyenneté ou encore l'environnement. La Grande Région entretient le dialogue entre acteurs via des Groupes de Travail tels que le Groupe Sport. Elle organise par ailleurs des évènements sportifs transfrontaliers et soutient les initiatives permettant les échanges transfrontaliers à travers appels à projets et fonds dédiés.

La Grande Région entretient également le réseau de l'Eurosportpool, qui coordonne les manifestations sportives transfrontalières, labellise les évènements sportifs transfrontaliers reconnus "de qualité" (label lié à une aide financière) et entretient un réseau transfrontalier des acteurs du sport.

La Grande Région est territoire du programme Interreg (voir p.25).



Champagne-Ardenne-Wallonie

L'espace Champagne-Ardenne/Wallonie s'inscrit dans l'espace européen de coopération France-Wallonie-Vlaanderen qui participe au programme Interreg (voir p.25).

Au sein de cet espace, de nombreuses coopérations ont lieu et plusieurs groupes de travail s'accordent dans des domaines variés, tels que l'économie, l'emploi, la santé, les infrastructures ou le tourisme.



ANNEXE:

Les institutions politiques transfrontalières

Différentes institutions participent à la gouvernance politique des espaces transfrontaliers du Grand Est :



Parlement trinational de la région du Rhin Supérieur



Conseil Parlementaire Interrégional de la Grande Région



Comité de coopération transfrontalière franco-allemande

Il arrive que le sport soit intégré aux débats et aux décisions, d'où l'intérêt d'une veille informationnelle du CROS Grand Est qui suit de manière active les décisions et débats au sein de ces institutions.



CROS

GRAND EST

Maison Régionale des Sports

13 rue Jean Moulin - CS 70001 54510 TOMBLAINE

Antenne de Strasbourg

4, rue Jean Mentelin 67035 Strasbourg